



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Norme internationale : ISO/CEI 17020:2012

Norme suisse : SN EN ISO/CEI 17020:2012

Siège principal (Sp)
Swiss Safety Center AG
Industry Services
Richtistrasse 15
8304 Wallisellen

Responsable :

Wolfgang Helbling

Responsable SM :

Robin Setz

Téléphone :

+41 44 877 62 22

E-Mail :

wolfgang.helbling@safetycenter.ch

Internet :

www.safetycenter.ch

Première accréditation :

16.04.2002

Accréditation actuelle :

16.04.2022 au 15.04.2027

Registre voir :

www.sas.admin.ch

(Organismes accrédités)

Site 1 (S1)
Swiss Safety Center SA
Industry Services
Faubourg de l'Hôpital 1
2000 Neuchâtel

Site 2 (S2)
Swiss Safety Center SA
Industry Services
Via San Gottardo 77
6900 Lugano-Massagno

Portée de l'accréditation dès le 12.06.2026

Organisme d'inspection (type A) pour l'évaluation de la sécurité d'équipements et installations à pression, d'installations de tuyauteries, qualification de procédés de soudage et de brasage, aux domaines explosifs, dans le domaine du transport de marchandises dangereuses ainsi que pour les installations et mesures dans le domaine de la prévention des risques d'incendie.

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
RS 930.113; Ordonnance sur la sécurité des récipients à pression simples (ordonnance sur la sécurité des récipients à pression) du 25.11.2015 (état le 20 avril 2016) Directive UE pour récipients à pression simples 2014/29/UE du 26.02.2014	Mise sur le marché d'équipements et installations à pression, d'installations de tuyauteries Organisme d'inspection ¹⁾ pour les procédures de certification Modules C. Remarque Les modules B, C1 et C2 sont traités par l'accréditation SCESp 0063 de Swiss Safety Center AG.	Responsable: Wolfgang Helbling Tél.: +41 44 877 6193 wolfgang.helbling@safetycenter.ch Sp ¹⁾ Organisme d'évaluation de la conformité selon RS 930.113 Organisme notifié n° d'identification 1253 selon directive 2014/29/UE, art. 17



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
RS 930.114; Ordonnance sur la sécurité des équipements sous pression (ordonnance relative aux équipements sous pression) du 25.11.2015 (état du 19 juillet 2016) Directive UE pour équipements sous pression 2014/68/UE³⁾ du 15.05.2014 <u>AD 2000-HP 0:2024</u> <u>SVTI 201:2001</u> <u>SVTI 501:1999</u> <u>SN EN 13445-4/A1:2023</u> <u>SN EN 13480-4:2024</u> <u>SN EN 12952-5:2022</u> <u>SN EN 3834-3:2021</u> <u>SN EN 1090-2/A1:2024</u> <u>SN EN 1090-3:2019</u> <u>SN EN 15085-5:2023</u>	Organisme d'inspection²⁾ pour les procédures de certification Modules A2. <u>Remarque</u> Le module H est traité par l'accréditation SCESm 0013 de Swiss Safety Center AG. Les module B- type de conception, B- type de fabrication, C2, D, D1, E, E1, F, G, H1 et contrôle de conception et visites inopinées pour Module H1 sont traités par l'accréditation SCESp 0063 de Swiss Safety Center AG Agrément pour le repoinçonnage des matériaux et la fabrication d'équipements sous pression: normes appliquées dans le domaine de la fabrication et des essais.	²⁾ Organisme d'évaluation de la conformité selon RS 930.114 Organisme notifié n° d'identification 1253 selon directive 2014/68/UE, art. 20 ³⁾ Équipements sous pression conformément à la directive 2014/68/UE en liaison avec les normes harmonisées, AD2000, SVTI & ASME. Y compris la sécurité fonctionnelle dans le cadre de la directive sur les équipements sous pression 2014/68/EU EN 61508: sécurité fonctionnelle des systèmes électriques/électroniques/électroniques programmables (E/E/EP) relatifs à la sécurité EN 61511: Sécurité fonctionnelle -Systèmes instrumentés de sécurité pour les processus industriels EN 50156: Equipements électriques d'installation de chaudière. Règles pour la conception, pour l'application et l'installation
Loi fédérale sur la protection des eaux du 24.01.1991 (état du 1.02.2023) et Ordonnance sur la protection des eaux du 28.10.1998 (état du 1.02.2023) RS 933.01; Ordonnance sur les Produits de Construction du 27.08.2014 (état du 1.02.2022) SN EN 12285-1:2018 SN EN 12285-2:2005 SN EN 12285-3:2020 SN EN 13341+A1:2011 SN EN 13616-1:2016 SN EN 13616-2:2016	Organisme d'inspection⁴⁾ pour réservoirs métalliques et non-métalliques et équipement de citernes Inspection de : Réservoirs en acier fabriqués en atelier Réservoirs statiques en thermoplastiques Systèmes de détection de fuites pour réservoirs statiques	⁴⁾ Approuvé en connection avec l'ASIT par la KVV (Konferenz der Vorsteher der Umweltämter der Schweiz)



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN 13160-1:2016 SN EN 13160-2:2016 SN EN 13160-3:2016 SN EN 13160-4:2016 SN EN 13160-5:2016 SN EN 13160-6:2016 SN EN 13160-7:2016	Systèmes de détection de fuites	Technique de soudage Responsable: Pius Odin Tél.: +41 44 877 61 65 pius.odin@safetycenter.ch
	Qualification de procédés de soudage et de brasage	
SN EN ISO 15614-1/A1:2020 SN EN ISO 15614-2:2005 SN EN ISO 15614-3:2008 SN EN ISO 15614-4:2005 SN EN ISO 15614-5:2024 SN EN ISO 15614-6:2006 SN EN ISO 15614-7:2020 SN EN ISO 15614-8:2016 SN EN ISO 15614-11:2002 SN EN ISO 15614-12:2021	Qualification de procédés de soudage pour matériaux métalliques. Essai des procédés de soudage	
SN EN ISO 15613:2004	Qualification d'un mode opératoire de soudage pour les matériaux métalliques. Qualification sur la base d'un assemblage soudé de pré-production	
SN EN ISO 17660-1:2006 SN EN ISO 17660-2:2006	Soudage des aciers d'armatures – assemblages transmettant et non. Épreuve de qualification des soudeurs et des opérateurs.	
SN EN ISO 14555:2017	Soudage à l'arc des goujons sur les matériaux métalliques. Qualification du mode opératoire de soudage.	
SN EN 13445-4:2021, Chap. 8.3	Reconnaissance des modes opératoires de soudage.	
SN EN 13445-4:2021, Chap. 9	Fabrication et contrôle des cordons de soudure – contrôle du travail	
SN EN 12952-5:2022 Annexe C	Fabrication de parois de tubes soudées, reconnaissance des modes opératoires de soudage.	
SN EN 12952-6:2022 Chap. 8.3	Qualification de l'instruction de soudage.	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
SN EN 1090-2/A1:2024 SN EN 1090-3:2019 Chap. 7.4.1	Qualification des modes opératoires de soudage.	
Fiche technique VdTÜV 1166:2019 Chap.3	Contrôle des modes opératoires relatifs aux composants	
Fiche technique VdTÜV 1163:2015	Contrôles des modes opératoires pour le soudage orbital	
ASIT 505:2002 Homologation et essai de modes opératoires de soudage et essais de procédés	Code ASIT Mode opératoire de soudage (procédure spécifique de soudage) et essai de procédés de soudage (dossier d'approbation des procédures de soudage)	
ASIT 506:2002 Homologation et essai de contrôle de travail	Contrôle de travail	
Fiche technique AD 2000 H.P. 2/1:2021, essai de procédés d'assemblage / Essai de procédés d'assemblage par soudage	Essai de procédés d'assemblage par soudage	
Fiche technique AD H.P. 5/2:2024, fabrication et essai des assemblages / Essai de fonctionnement sur cordons de soudure, essai du matériau de base après traitement thermique postérieur au soudage	Contrôle de travail sur cordons de soudure	
ASME Section IX:2023: qualification du soudage	Qualifications du soudage	
SN EN 13134:2000, Brasage fort – Essai de procédés de brasage fort	Qualification de procédés de brasage Brasage fort – Essai de procédés de brasage fort	
ASME Section IX :2023 : qualification du brasage	Qualifications du brasage	
SN EN 12952-5:2022 Annexe A	Essai de procédés de cintrage de tubes	
SN EN 13445-4:2021 Annexe C	Modes opératoires de dudgeonnage	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Ordonnance sur les équipements sous pression RS 930.114 du 25.11.2015 (état du 19 juillet 2016); Directive CE relative aux équipements sous pression 2014/68/UE	Qualification de procédés de soudage et de procédés de brasage pour équipements sous pression et récipients à pression simples	Organisme RTPO notifié conformément à la directive 2014/68/UE, art. 20
Ordonnance sur les récipients à pression RS 930.113 du 25.11.2015 (état le 20 avril 2016); Directive CE pour les récipients à pression simples 2014/29/	Approbation des modes opératoires ; Tous secteurs - Annexe I, 3.1.2	
	Approbation des modes opératoires de soudage - Annexe I, 3.2	
	Exploitation, réparations et modifications d'équipements et installations à pression	Responsable: Wolfgang Helbling Tél.: +41 44 877 6193 wolfgang.helbling@safetycenter.ch Sp
RS 832.312.12 Ordonnance du 15.06.2007 (état le 19.07.2016) sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs lors de l'utilisation des équipements sous pression (Ordonnance relative à l'utilisation des équipements sous pression)	Organisme d'inspection ¹⁾ pour les exigences demandées, notamment: exécution d'inspections réparations et modifications	¹⁾ Appelé « organisation spécialisée » dans l'ordonnance
RS 747.201.7 Ordonnance du 14.03.1994 (état le 1.2.2021) sur la construction et l'exploitation des bateaux et des installations des entreprises publiques de navigation (Ordonnance sur la construction des bateaux, OCB)		
	Inspection d'installation et d'appareils aux domaines explosives	Responsable: Robert Hannemann Tél.: +41 44 877 62 73 robert.hannemann@safetycenter.ch Sp
EN/IEC 60079-0:2018	Atmosphères explosives – Partie 0: Matériel - Exigences générales	Gaz et poussière
EN/IEC 60079-1:2014	Matériel électrique pour atmosphères explosives gazeuses – Partie 1: Enveloppes antidéflagrantes "d"	Gas



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
EN/IEC 60079-2:2014	Atmosphères explosives – Partie 2: Protection du matériel par enveloppe à surpression interne "p"	Gas
EN/IEC 60079-5:2015	Atmosphères explosives – Partie 5: Protection du matériel par remplissage pulvérulent "q"	Gas
EN/IEC 60079-6:2015	Atmosphères explosives – Partie 6: Protection du matériel par immersion dans l'huile "o"	Gas
EN/IEC 60079-7:2015	Atmosphères explosives – Partie 7: Protection de l'équipement par sécurité augmentée "e"	Gas
EN/IEC 60079-11:2012	Atmosphères explosives – Partie 11: Protection de l'équipement par sécurité intrinsèque "i"	Gas
EN/IEC 60079-13:2017	Atmosphères explosives – Partie 13: Protection du matériel par salle à surpression interne "p"	Gas
EN/IEC 60079-14:2014	Atmosphères explosives – Partie 14: Conception, sélection et construction des installations électriques	Gas et poussière
EN/IEC 60079-15:2019	Atmosphères explosives – Partie 15: Protection du matériel par mode de protection "n"	Gas
EN/IEC 60079-17:2014	Atmosphères explosives – Partie 17: Inspection et entretien des installations électriques	Gas et poussière
EN/IEC 60079-18:2015	Atmosphères explosives - Partie 18: Protection du matériel par encapsulage "m"	Gas
EN/IEC 60079-20-1:2017	Atmosphères explosives – Partie 20-1: Caractéristiques des substances pour le classement des gaz et des vapeurs - Méthodes et données d'essai	Gas et poussière
EN/IEC 60079-25:2022	Atmosphères explosives – Partie 25: Systèmes électriques de sécurité intrinsèque	Gas
EN/IEC 60079-26:2015	Atmosphères explosives – Partie 26: Matériel d'un niveau de protection du matériel (EPL) Ga	Gas
EN/IEC 60079-27:2008	Atmosphères explosives – Partie 27: Concept de réseau de terrain de sécurité intrinsèque (FISCO)	Gas



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
EN/IEC 60079-28:2015	Atmosphères explosives – Partie 28: Protection du matériel et des systèmes de transmission utilisant le rayonnement optique	Gas
EN/IEC 60079-29-1:2016	Atmosphères explosives – Partie 29-1: Détecteurs de gaz - Exigences d'aptitude à la fonction des détecteurs de gaz inflammables	Gas
EN/IEC 60079-30-1:2017	Atmosphères explosives – Partie 30-1: Traçage par résistance électrique - Exigences générales et d'essais	Poussière
EN/IEC 60079-31:2014	Atmosphères explosives - Partie 31: Protection du matériel contre l'inflammation des poussières par enveloppe "t"	Poussière
EN 1127-1:2020	Atmosphères explosives – Prévention de l'explosion et protection contre l'explosion - Partie 1: Notions fondamentales et méthodologie	Appareilles non-électriques Gas et poussière
EN ISO 80079-36:2016	Atmosphères explosives – Partie 36: Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives – Méthodologie et exigences	Appareilles non-électriques Gas et poussière
EN ISO 80079-37:2016	Atmosphères explosives – Partie 37: Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosives – Mode de protection non électrique par sécurité de construction "c", par contrôle de la source d'inflammation "b", par immersion dans un liquide "k"	Appareilles non-électriques Gas et poussière
EN 50495:2010	Dispositifs de sécurité nécessaires pour le fonctionnement sûr d'un matériel vis-à-vis des risques d'explosion	Gaz et poussière



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Contenants de marchandises dangereuses RS 930.111.4 (OCMD) du 31.10.2012 (état 1.7.2016) Ordonnance relative à la mise sur le marché et à la surveillance du marché des contenants de marchandises dangereuses (OCMD) et y compris la directive de mise en œuvre de l'ordonnance sur les contenants de marchandises dangereuses Transport par route RS 741.621 du 29.11.2002 (état 1.1.2025) Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par route (SDR) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), y compris annexes A et B (en tant qu'annexe au RS 0.741.621) Transport par chemin de fer RS 742.412 du 31.10.2012 (Etat 1.1.2025) Ordonnance relative au transport des marchandises dangereuses par chemin de fer et par installation à câbles (RSD) Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) (en tant qu'annexe au RS 0.742.403.1) 2010/35/UE Directive sur les équipements sous pression transportables (TPED) (Etat 16.06.2010)	Transport de marchandises dangereuses Organisme d'inspection¹⁾ pour l'évaluation de la conformité, la réévaluation de la conformité ainsi que les contrôles périodiques, intermédiaires et exceptionnels de : Équipement sous pression transportable selon l'art. 2b OCMD et selon l'art. 2 no. 1 de la directive 2010/35/EU (TPED) : réipients à pression y compris cartouches à gaz et leurs robinets et autres accessoires (ADR/RID 1.8.7 + 6.2) citernes, véhicules-batterie/wagons-batterie ainsi que conteneurs à gaz à éléments multiples (CGEM) et leurs robinets et autres accessoires (ADR/RID 1.8.7 + 6.8) Autres contenants des marchandises dangereuses selon l'art. 2a OCMD : emballages (ADR/RID 6.1+6.3) réipients à pression sans équipement sous pression transportable grands réipients pour vrac (GRV) (ADR/RID 6.5) grands emballages (ADR/RID 6.6) citernes mobiles (ADR/RID 6.7) citernes fixes (citernes-véhicules) / wagons-citernes, conteneurs-citernes, caisses mobiles citernes, dont les réservoirs sont construits en matériaux métalliques (ADR/RID 6.8) citernes à déchets opérants sous vide (ADR/RID 6.10)	Responsable: Wolfgang Helbling Tél.: +41 44 877 61 93 wolfgang.helbling@safetycenter.ch Sp ¹⁾ organismes d'évaluation de la conformité selon la art.15 sec.1 OCMD (KBS-GGU 073) Les dispositions de la section 1.8.7 RID /ADR sont applicables par analogie aux différentes procédures



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
RS 817.023.61 (Etat 1.12.2019) Ordonnance sur les générateurs d'aérosols 75/324/CE (emballages pour aérosols); adaptation Directive 2008/47/EG Autres modes de transport OACI-IT: Organisation de l'aviation civile internationale – Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses IATA-DGR: Association internationale du transport aérien - Recommandations relatives aux marchandises dangereuses Code IMDG:2025 : Code maritime international des marchandises dangereuses Transport de marchandises dangereuses en général Recommandations ONU relatives au transport des marchandises dangereuses – Règlement type Recommandations ONU relatives au transport des marchandises dangereuses - Manuel d'épreuves et de critères	conteneurs pour vrac (ADR/RID 6.11) unités mobiles de fabrication d'explosifs (MEMU) (ADR 6.12) conteneurs-citernes de chantier (annexe 1 SDR chapitre 6.14) emballages: reconnaissance et surveillance de programmes d'assurance de la qualité pour la fabrication, reconditionnement et éprouver de emballages, GRV et grands emballages selon les chapitres 6.1, 6.3, 6.5 and 6.6 ADR/RID Approbation et surveillance des services de contrôle internes (SI) selon 1.8.7.7 ADR/RID Générateurs d'aérosols, récipients, petit, avec gaz (cartouche de gaz) et cartouche de cellules combustibles	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Véhicules routiers RS 741.41 (Etat 01.04.2025) Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) ECE R-67(Etat 20.10.2016) (installations de gaz montées sur des véhicules fonctionnant au gaz liquéfié) ECE R-110 (Etat 30.06.2015) (installations de gaz montées sur des véhicules fonctionnant au gaz naturel) ECE R-115 (Etat 7.11.2014) Systèmes spéciaux d'adaptation au GPL (gaz de pétrole liquéfié) et d'adaptation au GNC (gaz naturel comprimé) pour véhicules automobiles leur permettant d'utiliser ce carburant dans leur système de propulsion RS 741.511 (Etat 1.4.2022) Ordonnance sur la réception par type des véhicules routiers (ORT) SUVA / CFST I 6517 (Etat 6.12.2017) Directive relative aux gaz liquéfiés SSIGE G10:2005 Construction, exploitation et entretien de véhicules à moteur fonctionnant au gaz naturel	Récipients à gaz, soupapes comprises, dispositifs de sécurité et fixations pour le fonctionnement du véhicule	



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
Norme et directives appliquées : AEAI Normes de protection incendie 1-15de01.01.2015 AEAI Directives de protection incendie (édition voir ci-dessous) Dispositions légales cantonales et prescriptions incendie AEA	Protection incendie Mensuration fonctionnelle et inspection des installations techniques de protection incendie (installations de détection des dangers)	Responsable: Marcel Büchner Tel.: +41 44 877 63 54 marcel.buechner@safetycenter.ch Sp / S1 / S2 AEAI (Association des établissements cantonaux d'assurance incendie) Les prescriptions suisses de protection incendie AEA se composent de la norme de protection incendie AEA et des directives de protection incendie AEA. L'Autorité intercantonale des entraves techniques au commerce AIET les a déclarées obligatoires et les a fait entrer en vigueur.
Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEA « Installations de détection d'incendie », 20-15f 01.01.2017.	Installations de détection d'incendie	Prescriptions AEA 2015
Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEA « Dispositifs d'extinction », 18-15f, 01.01.2017	Dispositifs d'extinction (extinction par voie humide et sèche)	Prescriptions AEA 2015
Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEA « Installations sprinklers », 19-15f, 01.01.2015.	Installations sprinklers (installations de pulvérisation)	Prescriptions AEA 2015
Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEA « Installations d'extraction de fumée et de chaleur », 21-15f, 01.01.2017 Législations cantonales et directive de protection incendie de l'AEA « Installations de transport », 23-25de 01.01.	Installations de désenfumage et d'évacuation de fumées (Installations d'extraction de fumée et de chaleur / Systèmes de mise en surpression)	Prescriptions AEA 2015
Actes législatifs cantonaux et directive de protection incendie de l'AEA "Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle", 12-15de 22.03.2017)	Mesures techniques et organisationnelles (hors mesures architecturales) mesures de protection incendie dans les établissements d'hébergement (hôtels, foyers, EMS, hôpitaux)	Prescriptions AEA 2015



Registre SIS

Numéro d'accréditation : SIS 0073

Normes	Domaines techniques accordés	Remarques
AEAI ,Notes explicatives «Garantie de l'état de fonctionnement des asservissements incendie (AI)» 108-15, 01.08.2022	Tests intégraux des asservissements incendie (TI AI)	Prescriptions AEA I 2015
Actes législatifs cantonaux et directive de protection incendie de l'AEAI « Signalisation des issues de secours Éclairage de sécurité Alimentation électrique de sécurité », 17-15de, 01.01.2017	Éclairages de secours (NOBEL)	Prescriptions AEA I 2015
Actes législatifs cantonaux et directive de protection incendie de l'AEAI « Prévention des incendies et organisation de la protection incendie », 12-15de, 01.01.2017 / état au 22.03.2017	Systèmes d'alarme vocale (SAA) et systèmes d'alerte électroacoustiques d'urgence (ENS)	Prescriptions AEA I 2015

En cas de contradictions dans les versions linguistiques des registres, la version allemande fait foi.

Abréviation	Signification
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ASME	American Society of Mechanical Engineers
ATEX	Atmosphère Explosibles
IATA	International Air Transport Association
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IT-OACI	Instructions techniques concernant la sécurité du transport de marchandises dangereuses – Organisation de l'aviation civile internationale
PCCE	Production combinée de chaleur et d'électricité
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire de marchandises Dangereuses
NU	Nations unies

*) Remarque : « Examen de type », « examen » et « examen de la conception » correspondent à des activités d'inspection dans les réglementations référencées

* / * / * / * / *